

LAFFITTE DYNAMIC STRATEGIES

Fonds de Performance Absolue Multi-stratégies

ECHELLE DE RISQUE



OBJECTIF DU FONDS

Le Fonds a pour objectif de générer une performance peu corrélée aux marchés actions par la mise en place de stratégies d'arbitrages complémentaires en Europe, Amérique et Asie (arbitrages liés aux révisions périodiques d'indices boursiers, arbitrages de dividendes listés, arbitrages de fusions-acquisitions annoncées, de classes d'actifs, Long/Short quantitatif et situations spéciales).

VALEURS LIQUIDATIVES

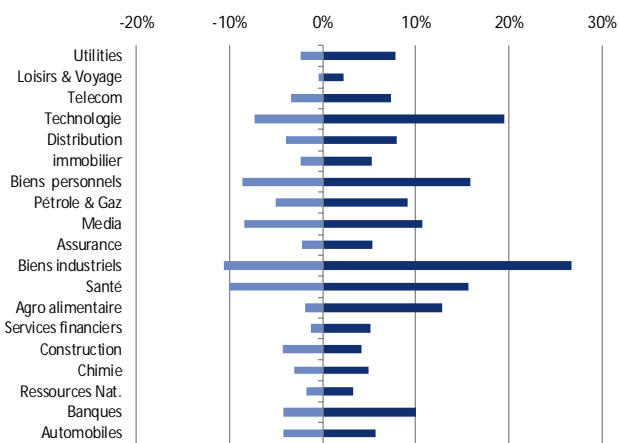
Part I	995.86
Part R	987.73



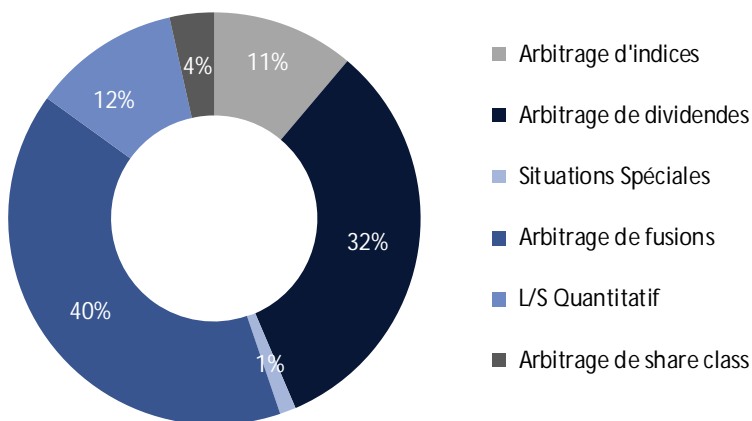
PERFORMANCE

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec	Perf. An.
2016										+0.00%	+0.71%	-0.45%	+0.26%
2017	-0.28%	-0.45%	-0.37%	+0.46%	-0.29%	-0.39%	-0.12%	-0.03%	-0.02%	+0.70%	+0.06%	+0.79%	+0.06%
2018	+0.26%	+0.79%	-0.29%	-1.47%									-0.72%

REPARTITION SECTORIELLE



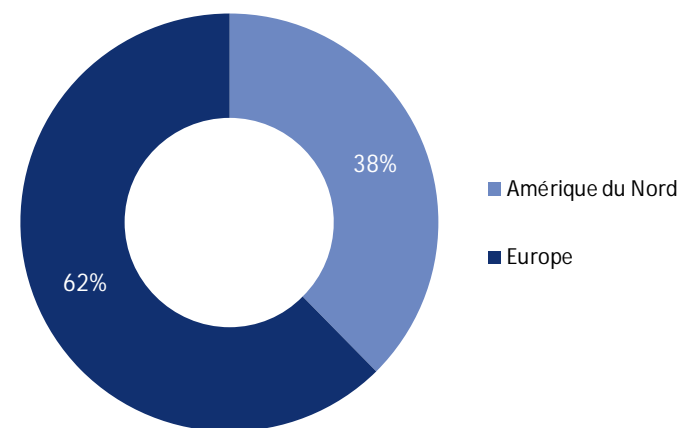
REPARTITION PAR TYPE DE STRATEGIE



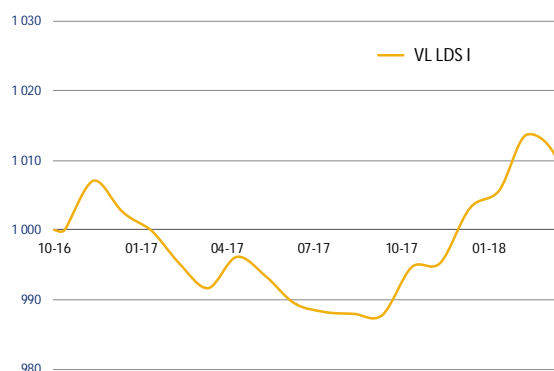
ANALYSE DE PERFORMANCE

Performance sur le mois	-0.29%
Performance depuis le début de l'année	-0.72%
Performance sur 1 an glissant	-0.03%
Performance depuis la création	-0.41%
Performance annualisée depuis la création	-0.08%
Volatilité annualisée depuis la création	+1.99%
Volatilité annualisée (12 mois glissants)	+2.17%
Max drawdown mensuel depuis origine	-1.54%
Sharpe Ratio depuis la création	0.04
Sharpe Ratio (12 mois glissants)	0.15
Béta depuis la création (vs Eurostoxx50)	+1.90%
Nombre de stratégies en portefeuille	116
Positions initiées sur le mois	30
Positions clôturées sur le mois	10

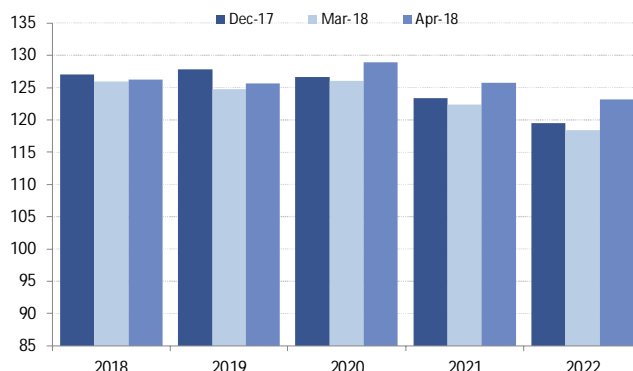
REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



GRAPHIQUE HISTORIQUE



EVOLUTION DES DIVIDENDES DE L'EUROSTOXX 50 (en points d'indices)



COMMENTAIRE DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de Laffitte Dynamic Strategies (part I) en mars est de -1.47%.

ARBITRAGE D'INDICES

Les arbitrages d'indice ont généré une performance de -0.07% en avril.

Les gérants ont graduellement initié des positions en avril sur les repondérations des indices MSCI, une fois les titres entrants et sortants des indices identifiés avec un niveau de confiance suffisant.

Pour déterminer les titres entrants et sortants, le fournisseur de l'indice choisit aléatoirement une date entre le 17 et le 30 avril. Les caractéristiques des titres (capitalisation boursière, structure actionnariale...) utilisés pour déterminer les titres entrants/sortants sont alors ceux de la date tirée au sort.

Les résultats seront annoncés par MSCI le 14 mai et les entrées/sortie se feront à la clôture du 31 mai.

ARBITRAGE DE DIVIDENDES

Les arbitrages de dividendes contribuent à la performance à hauteur de -0.15%.

Les positions que nous avons prises au premier trimestre sur les échéances à plus long terme des dividendes Eurostoxx 50 alors que le marché était en baisse ont été de nouveau payantes.

ArcelorMittal a remis en paiement un dividende de 0,10\$ par action. ArcelorMittal était la dernière société du CAC40 sans versement de dividendes.

Dans le secteur des boissons, après de bons résultats, le conseil d'administration de Ricard a décidé d'augmenter le taux de distribution de 33% à 50%.

ARBITRAGE DE CLASSES DE TITRES

Ces arbitrages ont généré -2bps.

ARBITRAGE DE FUSIONS-ACQUISITIONS

Les arbitrages de fusions-acquisitions ont généré -0.78%. Cette performance est principalement due à un élargissement des spreads de fusions dans un environnement politique tendu (dispute commerciale sino-américaine) et un de-leveraging global.

La fusion de 62,5Mds \$ Monsanto/Bayer a été la meilleure contribution du mois. Le Department of Justice américain serait prêt à donner son approbation après que les entreprises ont accepté de vendre plus d'actifs. La transaction devrait se conclure rapidement puisque Bayer a déjà annoncé la vente de 2,1Mds \$ d'activités de recherche sur les plantes à BASF.

L'opération NxStage/Fresenius a été profitable en avril. L'entrée potentielle de nouveaux concurrents sur le marché de l'hémodialyse pourrait favoriser l'approbation des autorités de concurrence américaines, qui reste la dernière étape pour conclure la transaction.

L'acquisition stratégique du géant de l'ingénierie GKN par Melrose s'est bien déroulée. L'accord a reçu l'approbation de 85% des actionnaires de GKN mais aussi le feu vert du gouvernement britannique, concluant que ce rapprochement ne soulèverait aucune préoccupation en matière de sécurité nationale.

L'acquisition de Tribune Media par Sinclair a été stressée ce mois-ci. Les investisseurs craignent que les ventes prévues de chaînes de télévision pour obtenir l'approbation de la FCC puissent être annulées devant les tribunaux.

Néanmoins, la contre-performance est due à notre exposition au secteur des semi-conducteurs. Les transactions en cours ont été impactées par le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine.

En milieu de mois, Qualcomm n'ayant pu obtenir le feu vert du MOFCOM dans le calendrier initial, a retiré et redéposé sa demande pour la transaction NXP semiconductors.

En outre, de nombreux fonds ont subi de lourdes pertes suite l'échec de l'opération Akorn/Fresenius - notre fonds n'avait aucune exposition - ce qui les a amenés à réduire davantage leur exposition sur l'ensemble des opérations et, en particulier, sur NXP semiconductors.

Cependant, une délégation américaine comprenant le secrétaire au Trésor américain et le représentant du commerce ont passé en fin de mois 48h en Chine pour des négociations commerciales ouvrant la voie à un début de détente. Par ailleurs, le MOFCOM a annoncé que la fusion Microsemi/Microchip serait examinée dans le cadre d'une procédure simplifiée qui prend moins de temps et qui est généralement signe d'un accord.

L/S QUANTITATIF

Cette poche a eu une contribution de -0.40% sur le mois. La majorité de la perte est venue de la poche momentum malgré une bonne performance de la poche Low volatilité.

SITUATIONS SPECIALES

Les positions en situations spéciales ont généré -5bps.

PERSPECTIVES

Concernant la poche de merger arbitrage, nous avons actuellement un risque politique à supporter. Néanmoins, nous considérons que les transactions sur les semi-conducteurs sont particulièrement impactées (NXP/Qualcomm, Cavium/Marvell) en raison de sorties de capitaux et d'un deleveraging en cours.

Nous avons déjà géré ce type de configuration de marché avec des décotes de fusions larges (entre 2 et 3 fois le rendement moyen historique). Aussi, nous pourrions toujours connaître de la volatilité dans les semaines à venir mais aussi avoir de bonnes nouvelles de la part des autorités de concurrence afin de normaliser cette situation.

Le mois de mai sera également un mois clé pour les stratégies indicelles notamment avec les rebalancements des indices MSCI.

CARACTERISTIQUES DU FONDS



Société de gestion	Laffitte Capital Management
Date de création	21.10.2016
Type de fonds	SICAV UCITS (Luxembourg)
Liquidité	Hebdomadaire
Actifs sous gestion	47M €
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	3 ans
Affectation des résultats	Capitalisation
Code Isin	LU1602252543 (I) LU1602252899 (R)
Code Bloomberg	LAFDYNI LX LAFDYNR LX

Commission de souscription	0%
Commission de rachat	0%
Montant minimum de souscription initiale	1.000 € (A) – 150.000€ (I)
Frais de gestion fixes	1.40% (I) / 2% (A) / TTC
Commission de performance	15% (I) / 20% (A) TTC au-dessus d'EONIA capitalisé +1%
Centralisation	Chaque Jeudi (J-1) avant 16h00
Date de règlement	j+2 souscriptions / j+4 rachat
SRRI (1 : faible, 7 : élevé)	3
Dépositaire	Caecis Luxembourg
Valorisateur	Caecis Luxembourg
Commissaire aux comptes	Deloitte Luxembourg

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Un investissement peut générer des pertes ou des gains. Le présent document a été préparé par Laffitte Capital Management. Il a un caractère informatif. Il ne constitue pas le prospectus complet du Fonds et ne doit pas être considéré comme une offre commerciale ou une sollicitation d'investissement. Toute souscription dans le Fonds ne peut être réalisée que sur la base du prospectus complet. L'investisseur est invité à se rapporter à la rubrique facteurs de risque du prospectus. Le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.